



Association des Usagers du port de Plaisance de Concarneau

Compte- rendu de l'assemblée générale du samedi 2 février 2019

Ordre du jour:

- 1/ Ouverture par le Président
 - 2/ Bilan moral et d'activités 2018
 - 3/ Bilan financier
 - 4/ Intervention SNSM
 - 5/ Candidature CA, intervention de la mairie, intervention du syndicat mixte, questions-réponses
 - 6/ Buffet
-

Le bureau de cette AG est celui du Conseil d'administration.

L'assemblée générale a réuni une cinquantaine de personnes.

Étaient également présents : M. B. QUILLIVIC, adjoint aux affaires portuaires représentait la municipalité, M. A. Ricard directeur du port de plaisance et Mme N. Ziegler et M. X. Rassneur représentaient le syndicat mixte pêche/plaisance.

1/ Bilan moral et d'activités 2018

Démarrage de l'AG à 16h. Le Président J-P. Le Gallo, après le mot de bienvenue aux adhérents et remerciements des personnes invitées entame l'ordre du jour. Il présente les activités de l'année écoulée et décrites dans un diaporama, pour mémoire citons :

- les activités administratives :

Types de réunions	nombre
Conseils d'administration	8
Réunions UNAN29,	1
Réunions avec la mairie et syndicat mixte	12
Conseil portuaire et Clupipp	3

- Les rencontres conviviales :
quatre dîners et le pot de l'amitié fin juillet au môle Pénéroff.
- Activités nautiques :
Il n'y a pas eu de cabotage cette année, faute de participants,
Tout Concarneau navigue le 11 juin, sortie solidarité aux Glénans le 1^{er} septembre

Enfin il mentionne les évènements nautiques que l'AUPPC souhaite organiser pour 2019 : le cabotage, la sortie solidarité, le week-end Glénans et la participation à Tout Concarneau Navigue et l'accueil de la route de l'amitié.

Vote sur le bilan moral et d'activité : adopté à l'unanimité

3/ Rapport financier:

C. Saulnier, trésorier de l'association, présente le rapport financier. A l'ouverture de l'exercice 2018 l'avoir était de 2736,69 €, en fin d'exercice il est de 2935,26 €. Le détail des recettes et dépenses sont consultables par tout adhérent à sa demande.

Quitus : adopté à l'unanimité.

4/ Interventions SNSM

Intervention de M. G. Allot, trésorier, de la station de Trévignon : il fournit quelques chiffres concernant le fonctionnement de celle ci : 45 000 € de budget annuel, une centaine de sorties à l'année, 20 000 € de réparation sur la vedette actuelle qui doit être remplacée par un nouveau bateau dont le coût estimé est de un million d ' euros ! Un chèque de 350 € est remis à M. G. Allot au titre de donation annuelle de l'AUPPC.

5/ Candidature au CA, intervention de la mairie, intervention du syndicat mixte, questions-réponses

Aucune nouvelle candidature d'adhérents n'étant présentée, le renouvellement du mandat de Patrick Morin est adopté à l'unanimité.

Intervention des représentants de la mairie et du syndicat pêche /plaisance.

Un questionnaire ayant été soumis avant la tenue de l'AG au représentant de la mairie, ce dernier , après avoir remercié l'association pour son implication dans l'organisation des évènements nautiques de Concarneau présente les investissements du concessionnaire du port de plaisance pour 2019 :

- réfection du bloc sanitaire de la capitainerie et refonte de l'étanchéité de la toiture : 147 000 €
- l'ancien local sanitaire sera transformé en vaisselier
- la borne escamotable à l'entrée du môle Pénéroff : trop de véhicules stationnent actuellement, une réflexion est en cours sur une gestion avec un système à carte
- vidéo-sécurité dans le port de plaisance, trois caméras sur les pontons.

Les postes d'amarrage de la porte aux vins :

Suite à la décision soudaine (mois de décembre 2018) du syndicat mixte de reprendre la gestion du ponton de la porte aux vins à partir du 1^{er} janvier 2019, B. Quillivic présente la position de la ville. Ce ponton, installé en 1987 suite à l'ouragan ayant détruit les installations de l'avant port faisait l'objet d'une AOT entre la ville et l'état et n'appartenait pas à la concession avant port. Suite à une demande de la cour régionale des comptes de régulariser la situation, le syndicat mixte a fait le choix de prendre cette gestion en direct.

Les deux représentants du syndicat mixte ont apporté quelques informations concernant les conséquences pour les plaisanciers occupant les postes d'amarrage sur ce ponton. Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs, le niveau de service sera le même. Le syndicat mixte gérant 1400 places plaisance a la capacité de répondre aux attentes des plaisanciers. La capitainerie du port de Concarneau est directement concernée c'est elle qui interviendra au niveau fonctionnement des installations, la gestion étant assurée au siège du syndicat mixte.

En tout état de cause, l'AUPPC continuera à représenter les usagers du ponton de la porte aux vins et défendre leurs intérêts. L'AUPPC a vocation à représenter dès à présent- et ils seront les bienvenus- tous les plaisanciers de l'arrière port qui souhaitent adhérer à l'association qu'ils soient gérés par le syndicat mixte, la CCI ou tout autre entité territoriale.

L'impact de cette perte sur le budget du port de plaisance

Le manque à gagner pour la municipalité est important : 50 000 €/an (51 poste d'amarrage) plus 17 000 €/an de recette visiteurs. B. Quillivic aborde cette question et présente les alternatives possibles, sachant qu'il n'est pas possible de laisser le budget en déséquilibre :

- réduire les frais de fonctionnement ?
- augmentation des tarifs pour les plaisanciers ? (option envisagée : une consultation des usagers du port de plaisance n'est pas écartée en cas d'augmentation des tarifs par rapport à ceux pratiqués par le syndicat mixte, et si les usagers le souhaitent, possibilité de rejoindre le syndicat mixte avant 2026, fin de la concession actuelle !)
- diminuer les charges de personnel, mais poste pas très important
- utiliser le fonds de roulement, c'est possible sur une durée de un à un an et demi
- utiliser la compensation (la Valeur Nette Comptable) versée par le syndicat mixte soit 166, 000 €
- améliorer le rendement de la période hivernale pour avoir une meilleure rentrée d'argent.

Une réunion doit être programmée avec le comptable de la ville pour discuter de cette problématique.

Les investissements du syndicat mixte :

N. Ziegler intervient sur les tarifs pratiqués et les investissements programmés par le syndicat mixte.

En ce qui concerne les tarifs proposés aux plaisanciers des ports de Cornouaille ceux ci sont dans la norme et sont fonction des services proposés.

Travaux envisagés :

- ponton Gabart situé quai 'est' et bâtiment , le ponton de 30 m et un bâtiment de 2500 m² sont prévus sur le site, installation 2020, c'est la CCI qui gère cette zone.
- les pontons de 100M dans l'arrière port sont programmés en 2021 puis études et construction en 2022-2023, c'est la CCI qui gère cette zone.
- le projet de zone de carénage plaisance n'est pas encore viable, cet équipement a été retiré.
- le passeport escales de Transeurope marinas : passage en phase 2 pour bénéficier de nuitées gratuites dans d'autres ports, la SEM est déjà partenaire de ce réseau européen de plaisance.

Questions - réponses

Le stationnement réservé aux plaisanciers : une demande de rénovation de la peinture, c'est du ressort de la ville et non du port de plaisance.

Gestion des services du ponton de la porte aux vins : les usagers pourront bénéficier de l'usage de l'eau et de l'électricité, un accord devra être passé entre la ville qui fournit et la SEM qui paie. Pas de réponse précise concernant les plaisanciers du ponton souhaitant faire des petits travaux dans l'avant port. Une réponse aux diverses critiques des usagers du ponton, présents à l'AG, devrait être fournie courant mars, ces usagers seront informés par mel ou courrier .

Personnel du port de plaisance : 5, certains devront passer sous régime privé.

La partie de l'avant port allouée au centre nautique des Glénans : il y a 18 contrats annuels avec le CNG au même tarif que les usagers normaux et 8 bateaux qui viennent en visiteur.

La concession de la ville : fin le 31 12 2026

Fin de l'assemblée à 18h, un buffet est ensuite mis à la disposition des adhérents. Le don à la SNSM sous forme d'un chèque de 350€ est remis à son représentant.

JP Monfort
secrétaire AUPPC

Soutenez la SNSM en adhérant personnellement et en faisant un don !!
Pour que l'eau salée n'ait plus jamais le goût des larmes

SNSM Trévignon : <http://www.snsn.org/implantation/station-snsn-de-trevignon-concarneau>

SNSM Beg-Meil : http://www.snsn.begmeil.fr/SNSM_accueil.html

Association des Usagers du port de plaisance de Concarneau AUPPC
siège social : maison du port, môle Pénéroff, 29900 Concarneau
site internet : auppc-concarneau.fr courriel : auppc29@gmail.com